

impots.gouv.fr

ACTUALITE CONTACTS QUESTIONS FREQUENTES PLAN DU SITE POUR LA PRESSE NOUS CONNAITRE

Informez-vous et gérez vos principaux impôts

PROFESSIONNELS

PARTICULIERS
COLLECTIVITES LOCALES
DOCUMENTATION
STATISTIQUES

Professionnels



Espace abonné

Accédez à votre espace abonné

Créez votre espace abonné

En savoir plus sur l'espace abonné

RECHERCHE

tapez un mot-clé

RECHERCHER

Accédez à la :

[Recherche détaillée](#)

[Recherche de formulaires](#)

Modalités de présentation de la comptabilité informatisée

Modalités de présentation de la comptabilité informatisée

L'article L. 47 A I du livre des procédures fiscales (LPF) dans sa rédaction issue de l'article 14 de la loi de finances n°2012-1510 du 29 décembre 2012 rectificative pour 2012 prévoit, pour les contrôles pour lesquels l'avis de vérification est adressé à compter du 1er janvier 2014, que les contribuables qui tiennent leur comptabilité au moyen de systèmes informatisés doivent la présenter sous forme de fichiers dématérialisés lors d'un contrôle de l'administration fiscale.

Ces fichiers doivent répondre à des normes fixées par l'arrêté du 29 juillet 2013 dont les dispositions sont codifiées à l'article A. 47 A-1 du LPF.

Les commentaires de ces dispositions sont publiés dans BOFiP-Impôts sous la référence BOI-CF-IOR-60-40 : CF – Procédures de rectification et d'imposition d'office – Contrôle des comptabilités informatisées.

Sont ainsi successivement commentées les règles relatives :

- à la présentation de la comptabilité par la remise d'une copie des fichiers des écritures comptables (BOI-CF-IOR-60-40-10) ;
- au format obligatoire des fichiers des écritures comptables (BOI-CF-IOR-60-40-20) ;
- à la mise en œuvre de traitements informatiques (BOI-CF-IOR-60-40-30).

Le contenu de la notice explicative est repris dans BOFiP Impôts sous les références CF-IOR-60-40-20.

Si le contribuable souhaite produire ses fichiers au format XML, il peut utilement se reporter aux fichiers XSD ci-joints.

En savoir plus

[BOI-CF-IOR-60-40 : Contrôle des comptabilités informatisées](#)

[Les fichiers XSD](#)

